

# BILAN PANZOULT 2024



*Photo de M.H-P. Chebret  
3ème prix photo du comice rural*

## **LE MOT DU MAIRE**

L'année 2024 marquera l'histoire de notre pays avec le meilleur mais aussi le pire pour l'avenir de notre nation.

La dissolution de notre Assemblée Nationale a entraîné une crise politique sans précédent entraînant l'attentisme de l'activité économique. L'absence de loi de finance inquiète les communes. De quoi sera fait le budget 2025 ?

Par contre, nous avons vécu un formidable été avec des Jeux Olympiques qui ont fait vibrer la France entière et la formidable restauration de Notre Dame de Paris. Ces deux événements ont fourni la preuve que nous sommes capables de faire de grandes choses dès l'instant que nous sommes unis.

Après un travail approfondi et beaucoup de concertation, je me suis aperçu que l'aménagement de la place des « Anciens Combattants » suscitait de l'incompréhension et n'avait pas le soutien d'acteur économique concerné. J'ai donc décidé avec l'accord du Conseil Municipal de mettre fin à ce projet qui était pourtant innovant, avant-gardiste et qui donnait une note plus végétale à notre Bourg.

Cependant d'autres travaux se sont concrétisés :

- Isolation et changement du mode de chauffage dans la cantine. D'autres travaux sont nécessaires, en particulier, la sécurisation de la cheminée ;
- 2024 a vu la réfection de la VC 5 du Marais à la D 8 ainsi que l'impasse du Pont ;
- Une ventilation a été installée dans la classe de Madame Drot subventionnée à 50% par une dotation de l'état ;
- Une première tranche de l'éclairage public a été refaite avec changement des supports et éclairage avec des LED. Les 2 autres tranches seront faites cette année ;
- Pour 2025, il est prévu de refaire le plateau omnisport avec rajout d'une pyramide araignée et un Street Workout.

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif très dynamique et varié où chacun peut trouver sa place.

La vie du Village est faite par ses habitants où chacun doit être acteur. Le Conseil Municipal soutient les projets qui veulent se mettre en place.

Mes remerciements iront aux associations qui œuvrent tout au long de l'année pour animer notre village.

En ce début d'année, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitent une belle et heureuse année et surtout une bonne santé dans notre beau Village de Panzoult.

**Francis DESBOURDES**

## COMPTE-RENDUS des CONSEILS MUNICIPAUX

### Conseil municipal du 10 janvier 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- De signer l'avenant n°2023-1 à la convention **Fourrière Animale 37** pour la capture et la prise en charge des animaux errants ;
- **L'implantation d'un poste HTA/BTA** (ou une armoire) sur le Chemin Rural n° 10, au lieu-dit La Sourisserie, avec passage d'un câble en souterrain ;
- M. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un **projet de VALECO** concernant « **le développement d'une centrale photovoltaïque sur la Commune** » au lieu-dit Haut Galmain. L'implantation proposée envisage d'installer la centrale photovoltaïque en respectant des espaces entre les tables permettant une activité agricole, une distance des habitations, une distance des zones écologiques et notamment des zones potentiellement humides. Nous sollicitons la CCTVV pour intégrer ce projet au PLUi.

#### Données techniques :

- 9.69 MWc de puissance installable
- 11 223 MWh/an
- Raccordement du poste source déterminé par ENEDIS
- 11.57 ha de surface clôturée
- Références cadastrales : A 697p et ZK 16

#### Impact sociétal :

- 209 tonnes évité à production équivalente
- Equivalent personnes hors chauffage 2 400 individus/an

#### Activité agricole :

- Pâturage ovin viande

#### Urbanisme :

- Zonage N sur 11.57 ha
- **Vente de Bois** sur pied (toute essence confondue) aux habitants de la Commune, au lieu-dit Saint Hubert, au prix fixe de 12.50 euros le stère de bois ;
- Modification des membres de la **Commission Bâtiment, Energie, Urbanisme** : NAVATTE Marc (Responsable), BARBIER Robin, TRANCHANT David, FELTRIN Pierre, CAMON Isabelle.

### Conseil municipal du 06 mars 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **La Sécurisation de l'escalier dans le local technique** : avec la fourniture et la pose d'un escalier et garde-corps par une entreprise afin de sécuriser l'agent et la Commune et de retenir le devis de LAUBIGEAU Julien pour un montant de 1 750.00 euros HT → 2 100.00 euros TTC ;
- Donne un avis favorable au rapport annuel 2022, sur le prix et la qualité de **l'assainissement collectif** de la Commune de Panzoult ;
- **Le groupement de commandes Voirie 2024** avec d'autres communes de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne avec la commune de Chezelles, représentée par son maire, M. Christian PIMBERT comme coordonnateur du groupement ; chaque commune signera avec l'entreprise retenue l'acte d'engagement relatif aux travaux qui la concernent ;
- Suite à la demande de **l'Association des Vignerons**, la Commune aidera financièrement l'association en se chargeant de la location du groupe électrogène lors de leur événement Festivin comme pour l'édition 2023 ;
- **Subvention aux Associations** : La commune souhaite aider les associations dans leurs projets. Monsieur Feltrin Pierre annonce qu'il a eu un seul retour, celui de l'Association Samba. Sujet à revoir au fur et à mesure des demandes. Dépenses au budget : 5000 euros (à revoir à la Réunion Finances le mardi 12 mars 2024) ;
- **Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)** Vu la loi n° 2023-175 du 10 Mars 2023

relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, la Chambre d'Agriculture informe tous les exploitants agricoles qu'ils peuvent développer des Zones d'Accélération des Energies renouvelables. Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée selon les modalités suivantes : information parue dans la lettre de Janvier / Février 2024 et dans Panneau Pocket du 1er Décembre 2023 au 1er Mars 2024. Les zones situées sur le périmètre du PNR ont été réalisées en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du parc. En date du 5 mars 2024, le gestionnaire a émis un avis favorable sous réserve que les dispositions suivantes soient respectées : « Les sites susceptibles d'accueillir des parcs photovoltaïques au sol, en bordure de plateau boisé ou dans les clairières, sont reconnus comme des corridors biologiques prioritaires et secondaires au plan du Parc de la future charte. L'un (dossier Levêque) est également situé dans un paysage reconnu pour être emblématique (bordure de plateau et de coteaux offrant un paysage caractéristique du territoire). Ainsi : Tout projet devra être assorti de prescriptions paysagères fortes de manière à le masquer complètement depuis les vues éloignées et à l'insérer harmonieusement depuis les vues de proximité (routes et chemins qui longent les sites), les continuités écologiques devront faire l'objet d'un travail d'aménagement fin de manière à les maintenir, voire à les renforcer. Des mesures exemplaires d'évitement des secteurs écologiques les plus fragiles devront être prises. Pour les secteurs concernés par les dispositifs en toiture et en ombrière, l'avis est favorable sous réserve du respect des arbres existants. Des recommandations pourront également être formulées lors de l'élaboration des projets afin de s'assurer de la meilleure intégration architecturale et paysagère ».

- Les zones concernées sont les suivantes :

- PHOTOSOL : Projet développement d'une centrale photovoltaïque – installation agrivoltaïque au sol - lieu-dit Saint Hubert Références cadastrales : A 137 – A 138 – A 739 – A 139 – A 140 – A 132 – A 624 – A 136 – A 134 – A 626 – A 737 – A 741 : 100 ha de surface exploitable, 85 MWc de puissance installable : Avis favorable du Conseil Municipal ;

- VALECO N° 1 : Projet d'installation agrivoltaïque au sol au lieu-dit Les Landes du Ruchard Références cadastrales : A 697p : 6 ha 77 ares 15 ca de surface exploitable : Avis favorable du Conseil Municipal ;

- VALECO N° 2 : Projet d'installation agrivoltaïque au sol au lieu-dit Les Landes du Ruchard et Le Haut Galmain Références cadastrales : A 698p (2 ha 88) et ZK 16 (2 ha 29 ares 06ca), 11.57 ha de surface exploitable : Avis favorable du Conseil Municipal ;

- LEVEQUE Ludovic : Projet : installation agrivoltaïque au sol au lieu-dit Les Joindières Références cadastrales : ZN 5 et ZN 11, Superficie : 6.69 hectares

- DEMOIS FABIEN : Projet d'installation de bâtiment avec des panneaux photovoltaïques (sur toiture) au lieu-dit La Commanderie, Références cadastrales : ZD 106 et ZD 164 Superficie panneaux photovoltaïques : 1800 m<sup>2</sup>

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal définit comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la Commune les zones proposées ;

- **Dissimulation du réseau électrique** au lieu-dit Les Seillaudières : Le SIEIL 37 privilégie la dissimulation si nous faisons également la dissimulation du réseau télécom. Coût total HT : 61 811.23 euros. Quote-part prise en charge par le SIEIL 70% soit 51 549.77 euros, Montant restant à la charge de la Commune : 22 092.76 euros HT. Sujet en réflexion.

- **Facturation assainissement** : le Conseil Municipal décide de ne pas mettre en place un rattrapage de l'abonnement (retard équivalent à 1 semestre sur l'abonnement) ;

- **Tarification Eau et assainissement** : Afin de conserver un niveau de recettes permettant d'équilibrer le budget assainissement, le Conseil municipal décide d'augmenter la part fixe (abonnement) de 25 euros. La part fixe passerait de 125 euros à 150 euros et sera facturée au trimestre et conserve le prix de la part variable (consommation) à 1.90 euros le m<sup>3</sup> d'eau - Organisation de la facturation de la manière suivante :

Fin Mars	25% abonnement = 37.50 euros
Fin Juin	25% abonnement = 37.50 euros
Fin Septembre	25% abonnement = 37.50 euros
Fin Décembre	25% abonnement = 37.50 euros + Consommation + Taxe de modernisation

### Conseil municipal du 05 avril 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **La Fixation des taux d'imposition** pour l'année 2024 : La loi de finances 2024 prévoit « La majoration spéciale du taux de taxe d'habitation (TH). Elle précise que les communes dont le taux de TH est inférieur à 75 % de la moyenne départementale de TH 2023 peuvent augmenter leur taux de TH dans la limite de 5 % de cette moyenne. Communes éligibles : avoir un taux de TH inférieur à 12,70 % (75 % de 16,93%). Hausse maximale de 0,847 point, sans dépasser 12,70%. C'est le cas de Panzoult, éligible à ce dispositif, ce qui permet de fixer le taux de 9.33% au lieu de 8.48%. Le Conseil municipal fixe le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale pour l'année 2024 à 9.33%, maintient le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'exercice 2024 à 28.35% ainsi que le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour l'exercice 2024 à 36.58% ;
- **Le Compte de Gestion et le Compte Administratif - Assainissement 2023 ;**
- Les résultats d'exécution du **Budget Assainissement de l'exercice 2023** s'établissent comme suit :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		50 952.40		918.26
Opérations de l'exercice	0.00	14 399.74	29 979.14	32 448.55
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	<b>65 352.14</b>	<b>29 979.14</b>	<b>33 366.81</b>
Résultat de clôture		65 352.14		3 387.67
Restes à réaliser	9 240.00	0.00		

→ Section de fonctionnement

- 29 979.14 euros en dépenses
- 33 366.81 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section de fonctionnement de 3 387.67 euros

→ Section d'investissement

- 0.00 euros en dépenses
- 65 352.14 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section d'investissement de 65 352.14 euros

- **Affectation du résultat - Assainissement** comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023</b>	
Excédent d'investissement	65 352.14
Restes à réaliser – Dépenses	9 240.00
Restes à réaliser – Recettes	<u>0.00</u>
= Part minimum à affecter à l'investissement	<b>0.00</b>
-Reprise du solde de clôture en fonctionnement	<u>3 387.67</u>
<b>=SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE</b>	<b>3 387.67</b>

<b>A METTRE AU BUDGET PRIMITIF 2024</b>	
001 Solde d'investissement reporté	65 352.14 (recette d'investissement)
002 Résultat de fonctionnement reporté	3 387.67 (recette de fonctionnement)
1068 Affectation	0.00 (recette d'investissement)
Restes à réaliser – Dépenses	9 240.00 (dépense d'investissement)
Restes à réaliser – Recettes	0.00 (recette d'investissement)

- **Le Budget Assainissement 2024** se présente comme suit :

→ Section de fonctionnement

• Dépenses : 33 392.63 euros

• Recettes : 33 392.63 euros

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes

→ Section d'investissement

• Dépenses : 78 196.78 euros

• Recettes : 78 196.78 euros

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes Articles Les restes à réaliser 2023 en dépenses s'établissent comme suit :

Articles	Libellés	Crédits ouverts 2023	Réalisations 2023	Restes à réaliser 2024
2315	Installations, matériel et outillage technique	32 676.09	0.00	9 240.00
<b>TOTAL</b>				<b>9 240.00</b>

- Accepte le **Compte de Gestion et le Compte Administratif - Commune 2023**

Les résultats d'exécution du budget s'établissent comme suit :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		6 291.02		255 665.68
Opérations de l'exercice	263 493.58	158 990.82	348 232.51	471 715.66
<b>TOTAL</b>	<b>263 493.58</b>	<b>165 281.84</b>	<b>348 232.51</b>	<b>727 381.34</b>
Résultat de clôture	98 211.74			379 148.83
Restes à réaliser	48 936.58	39 074.75		

→ Section de fonctionnement

• 348 232.51 euros en dépenses

• 727 381.34 euros en recettes

Ce qui représente un excédent sur la section de fonctionnement de 379 148.83 euros

→ Section d'investissement

- 263 493.58 euros en dépenses

- 165 281.84 euros en recettes

Ce qui représente un déficit sur la section d'investissement de 98 211.74 euros

- Affectation du résultat comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023</b>	
Déficit d'investissement	98 211.74
Restes à réaliser – Dépenses	48 936.58
Restes à réaliser – Recettes	<u>39 074.75</u>
= Part minimum à affecter à l'investissement	<b>108 073.57</b>
-Reprise du solde de clôture en fonctionnement	<u>379 148.83</u>
<b>=SOLDE DE CLOTURE DISPONIBLE</b>	<b>271 075.26</b>

<b>A METTRE AU BUDGET PRIMITIF 2024</b>	
001 Solde d'investissement reporté	98 211.74 (dépense d'investissement)
002 Résultat de fonctionnement reporté	271 075.26 (recette de fonctionnement)
1068 Affectation	108 073.57 (recette d'investissement)
Restes à réaliser – Dépenses	48 936.58 (dépense d'investissement)
Restes à réaliser – Recettes	39 074.75 (recette d'investissement)

- Le Budget Commune 2024 se présente comme suit :

→ Section de fonctionnement

- Dépenses : 708 294.34 euros

- Recettes : 708 294.34 euros

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes

→ Section d'investissement

- Dépenses : 309 537.77 euros

- Recettes : 309 537.77 euros

- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes

Les restes à réaliser 2023 en dépenses s'établissent comme suit :

### Dépenses d'investissement

Articles	Libellés	Crédits ouverts 2023	Réalisations 2023	Restes à réaliser 2024
203 Opération 216	Frais d'études – opération 216 Aménagement Place des Commerces	12 360.00	1 560.00	10 800.00
204182 Opération 65	Subvention organisme public – opération 65 éclairage public	52 000.00	10761.58	10 763.17
212 Opération 208	Agencements et aménagements – opération 208 cimetière	2 000.00	0.00	2 000.00
212	Agencements et aménagements	35 000.00	17 373.37	14 755.50
2135 Opération 70	Installations générales – opération 70 Salle des fêtes	99 193.78	69 433.23	6 864.31
2151 Opération 44	Autres installations – opération 44 voirie	33 777.60	30 024.00	3 753.60
<b>TOTAL</b>				<b>48 936.58</b>

### Recettes d'investissement

Articles	Libellés	Crédits ouverts 2023	Réalisations 2023	Restes à réaliser 2024
1323	Département	7 712.00	2 314.00	5 398.00
1323 Opération 70	opération 70 Salle des fêtes	36 548.00	25 627.00	10 921.00
1323 Opération 87	opération 87 Aménagement logement école	11 525.00	10 800.00	725.00
1323 Opération 210	opération 210 Zone humide	26 600.00	13 300.00	13 300.00
1328	Autres subventions d'investissement	8 730.75	0.00	8 730.75
<b>TOTAL</b>				<b>39 074.75</b>

#### - Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

En raison du basculement en nomenclature M57 au 1er janvier 2022, la commune de Panzoult est appelée à renouveler la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. La nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre. Dans ce cas, le Maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.

- **Ecole de Cravant-Les-Côteaux :**

Participation financière pour l'organisation d'une journée à Paris dans le "Orchestre à l'école" à hauteur de 200 euros ;

- **SIEIL 37 : Renouvellement de l'éclairage public – PPI 2025.** Les tranches de travaux 2025 et 2026 vont être réalisées dans leur totalité en 2025. Coût pour la Commune : 43 073.72 euros ;
- **CAVITES 37 –** Adhésion de la Commune de La Tour Saint Gelin au Syndicat Intercommunal Cavités 37 ;
- **Fourniture des Illuminations** - devis DECOLUM ILLUMINATIONS : 3 576.20 € HT → 4 291.44 € TTC ;
- **Achat d'une tondeuse autoportée** - devis de CLOUÉ SAS pour un montant de 22 290.00 € HT → 26 747.99 € TTC ;
- **Menuiserie Salle Associative** pour changer une fenêtre : Devis MENUISERIE BUTON POSE 2 050.00 euros HT → 2 460.00 euros TTC ;
- **Fondation du Patrimoine – Adhésion 2024 :** La Fondation du Patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé, par le biais d'un dispositif d'aides financières, en collaboration avec les collectivités et les services de l'Etat. Cette fondation apporte son soutien aux projets de restauration du patrimoine des collectivités au travers de différentes interventions : participation au financement des travaux, mobilisation autour du mécénat. L'adhésion à la Fondation du Patrimoine permet à la collectivité de bénéficier d'une aide financière et technique ainsi que des réseaux de mécènes qui la composent. Au regard de l'effectif de la commune, le montant de la cotisation annuelle s'élève à 200€.

**Conseil municipal du 02 mai 2024 :**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **SIEIL 37 – Dissimulation du réseau de télécommunication – Les Petites Roches :** Montant total du projet : 12 184.93 euros HT → 13 286.72 euros TTC ;
- **Projet New Deal Bouygues Télécom :** demande d'implantation d'un relais de téléphonie mobile par la société CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES. Ce relais serait composé d'un dispositif d'antennes sur le pylône d'armoires techniques et d'une clôture, qui serait implanté sur la parcelle communale cadastrée section ZW numéro 8, sis Le Petit Marais 37220 Panzoult. Le loyer annuel lié à l'occupation du terrain est fixé à 500 euros nets ;
- **L'Achat d'un défibrillateur :** Devis SECURIMED : 1 509.60 euros HT → 1 811.52 euros TTC ;
- **L'Achat de bancs** (installation au plan d'eau) : Devis FERMOB : 1 116.76 euros HT → 1 340.11 euros TTC ;
- **La création d'un emploi non permanent** pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au grade d'Adjoint Technique, relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35/35ème. Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 5 mois allant du 3 Mai 2024 au 31 Octobre 2024. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 397, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.
- **Offre commerciale de Berger Levrault - Hébergement (internet)** pour 36 mois.  
Tarif mensuel : 36 euros HT, Ouverture de compte (4 produits) : 340 euros HT,  
Prestation complémentaire : Transfert et importation des bases de données : 370 euros ;
- **L'Achat électroménager pour la cuisine de la salle des fêtes :** Armoire réfrigérée : 1 040 euros HT → 1 248 euros TTC et Cuisinière professionnelle à gaz : 1 805 euros HT → 2 166 euros TTC soit un devis de Arredo Chef – SARL EUREX pour un montant total de 2 845 euros HT → 3 414 euros TTC
- **Réhabilitation de la cantine :** Travaux de climatisation : Brion Sébastien : 3 615 euros HT → 3

976.50 euros TTC, Tavaux de plâtrerie / isolation : EIRL Fontaine Sébastien : 3 331.70 euros HT → 3 998.04 euros TTC, Travaux de menuiserie : Menuiserie Buton Pose : 320 euros HT → 384 euros TTC.

### Conseil municipal du 05 juin 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **Le Devis Clôture pour l'installation d'une clôture au niveau de la forêt** : LEVEQUE LUDOVIC 9 368.99 euros HT → 11 242.79 euros TTC ;
- **Les Tarifs des Concessions des cavurnes, du columbarium et du jardin du souvenir :**

<b>CONCESSION COLUMBARIUM</b>	15 ans	460 euros
	30 ans	900 euros
<b>CONCESSION CAVURNE</b>	15 ans	250 euros
	30 ans	500 euros
<b>JARDIN DU SOUVENIR</b> Droit à la dispersion des cendres		60 euros

- **La participation financière au Comice rural** qui aura lieu dans l'ex-Canton de l'Île Bouchard en septembre 2024. Il est donc demandé à chaque commune une participation financière de 2 euros par habitants, qui sera versée au Comité des Fêtes de l'Île Bouchard soit la somme de 1 244 euros (622 habitants x 2 euros) ;
- **Subvention au Comité de la course cycliste** de 500 euros afin d'organiser la course cycliste prévue le 15 août 2024 ;
- **La création d'un emploi non permanent** pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : annule et remplace la délibération n° 2024-05-007 : Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 5 mois allant du 7 Juin 2024 au 31 Octobre 2024. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 532, compte-tenu des fonctions occupées, de la qualification requise pour leur exercice, de la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;
- **L'installation Bornes Point De Charge électrique (PDC) normale ou rapide**, lieu à définir plus tard ;
- **Travaux salle associative** : devis AS Peinture 37 pour un montant de 2 264.00 euros HT → 2 716.80 euros TTC ;
- **Travaux rez-de-chaussée de l'ancienne école** : le devis de Dien Alban : 8 704.72 euros HT → 10 445.67 euros TTC ;
- **Travaux salle de motricité école maternelle** : Devis AS PEINTURE 37 : 3 641.75 euros HT → 4 370.10 euros TTC.

### Conseil municipal du 03 juillet 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **Les travaux de ventilation à l'école** : devis de Electricité Buton pour un montant de 7 918.30 euros HT → 9 501.96 euros TTC ;
- La CCTVV s'est engagée dans le **Projet Touraine-Berry à vélo** qui va relier Chinon à Argenton-sur-Creuse, avec la réalisation, sur notre territoire d'un itinéraire principal qui empruntera essentiellement les circuits cyclo déjà existants et traversera les communes de Sainte-Maure-de-Touraine, Saint-Epain, Crissay-sur-Manse, Avon-les-Roches, Panzoult. D'une variante qui va faire l'objet d'un nouveau circuit entre Chinon et Descartes et qui traversera plusieurs communes du sud de la CCTVV. A la suite de l'étude de jalonnement réalisée par le cabinet INDDIGO et à laquelle toutes les communes concernées étaient associées dans le cadre du comité de pilotage, l'entreprise SIGNATURE a été retenue pour effectuer la fourniture et la pose des panneaux signalétiques. Le Conseil Municipal approuve le focus de jalonnement de

la commune et approuve pour la rue de L'Eglise le double sens pour les vélos ainsi que la réalisation d'une bande blanche pour signaler un STOP.

#### Conseil municipal du 4 septembre 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- Le prix de **Vente de Bois** abattu à 30 euros le stère ;
- Le renouvellement du « **Rallye des vins de Chinon et du Véron** » en 2025 sur la commune ;
- **ONF – Vente de bois** façonné Monsieur Le Maire explique que suite à la demande de Monsieur MICHAUD Guillaume de l'ONF, la vente des bois martelés se fera en bois façonnés de gré à gré ou contrat pour les parcelles suivantes :

Parcelle	Nature de la coupe	Estimation volume (m3)	Surface (ha)	Coupe réglée (oui/non)	Vente bois façonnés, gré à gré / contrat	Année EA	N° EA
3b	APB	56	1.03	Oui	Oui	2020	1925
12U	RE	1021	9.20	Oui	Oui	2023	1851
13U	RE	1111	8.54	Oui	Oui	2023	1852
19U	RE	1028	9.12	Oui	Oui	2023	1866

- **VALECO** - Bail Annule et remplace la délibération n° 2024-01-004.  
Données techniques :
  - 9.69 MWc de puissance installable
  - 11 223 MWh/an
  - Raccordement du poste source déterminé par ENEDIS - 11.57 ha de surface clôturée
  - Références cadastrales : A 697p, ZK 16p et A 698pImpact sociétal :
  - 209 tonnes évité à production équivalente
  - Equivalent personnes hors chauffage 2 400 individus/an
  - Activité agricole : - Pâturage ovin viande
  - Urbanisme : - Zonage N sur 11.57 ha
- D'assujettir les logements vacants à la **Taxe d'Habitation** sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ;
- Décide de ne pas exonérer de **Taxe d'Habitation** les locaux classés meublés de tourisme et les chambres d'hôtes ;
- Décide d'exonérer de **Taxe Foncière** sur les propriétés bâties, les logements qui sont, en vue de leur location, acquis et améliorés au moyen d'une aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat par des personnes physiques ;
- Décide ne pas exonérer de **Taxe Foncière** sur les propriétés bâties : les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement, les locaux classés meublés de tourisme et les chambres d'hôtes
- **Projet Place des Anciens Combattants** : Monsieur Le Maire annonce au Conseil Municipal qu'il a décidé, avec regret, d'arrêter le projet ;
- **Réflexion autour d'un projet de city stade** ;
- **Participation de la commune au comice rural** avec l'installation d'un stand, inauguration, aide à la buvette.

#### Conseil municipal du 02 octobre 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- L'achat d'un désherbeur mécanique l'entreprise CLOUÉ SAS pour un montant de 1 166 € HT → 1 399.20 € TTC ;
- **Budget Assainissement – admission en non-valeur de créances irrécouvrables**. Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement ne

peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement. Ainsi, l'admission en non-valeur est demandée par le comptable lorsqu'il démontre que malgré toutes les diligences qu'il a effectuées, il ne peut pas en obtenir le recouvrement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à émettre un mandat au compte 6541 pour un montant de 149.78 euros ;

- **Ventilation école** : devis Menuiserie Buton Pose d'un montant de 1 230 euros HT → 1 353 euros TTC ;
- **Les Travaux de cloison de séparation** par El Voisin David pour un montant 1 481.25 euros HT → 1 777.50 euros TTC ;
- **Les travaux de réparation de la cheminée de la cantine** par El Voisin David pour un montant 1 100 HT → 1 320 euros TTC ;
- **Plateau multisports** : 2 versions du projet au niveau de l'aire de loisirs :
  - **PROLUDIC** : 58 987.08 euros HT → 70 784.50 euros TTC
  - Multisports + pose (29.10 x15.00) : 31 980.78 euros HT
  - Pyramide araignée + pose (9.50 x 10.74) : 15 185.76 euros HT
  - Street Workout + pose : 9 684.78 euros HT
  - Signalétique : 1 579.56 euros HT
  - Contrôle laboratoire : 556.20 euros HT
  - Réflexion sur le sol : dépose des pavés existant, plateforme en enrobé, marquage au sol, copeaux au niveau de la pyramide.
  - **SITE EQUIP** : 70 019.00 euros HT → 84 022.80 euros TTC
  - Multisports + pose + test de charge (25.00 x 11.00) : 34 356.10euros HT
  - Fourniture et pose de gazon + réalisation d'une piste athlétisme : 13 000 euros HT
  - Module de fitness : 8 120.05 euros HT
  - Street Workout + pose + sol : 14 542.85 euros HT

#### **Conseil municipal du 6 novembre 2024 :**

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **APE Les Branchés Duchesne** : Demande de subvention pour l'organisation des projets éducatifs, à raison de 5 euros par élèves. Pour la Commune de Panzoult, 34 élèves fréquentent le collège André Duchesne de L'île Bouchard (34 élèves X 5 euros = 170 euros). Madame Delafond-Caillé Charlotte propose d'arrondir la subvention à 200 euros ;
- **Ecole de Panzoult** : Demande de subvention pour financer un projet cirque. Ce projet concerne les deux classes. Coût total du projet cirque : 4 091.60 euros (3 357.60 euros : intervention de 3 intervenants cirque + 734.00 euros : spectacle de cirque à Tours (transport + entrées). Le Conseil Municipal accord une subvention de 2000 euros à condition que le projet soit respecté dans sa totalité (sous réserve du plan de financement) ;
- **France Télécom Orange – Redevance d'occupation du domaine public Année 2024** : En application du décret n° 2005-1676 du 27 Décembre 2005 relatif aux droits de passage sur le domaine public routier, pour l'année 2024, Orange déclare les installations d'infrastructures de télécommunications occupant le domaine public dont la Commune de Panzoult est gestionnaire : Artères aériennes de télécommunications (30.743 km), Artères en sous-sol de télécommunications (5.839 km), Emprise au sol (1.20 m2) Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fix la redevance 2024 due par Orange à 1 428.89 euros. (30.743 x 40.00 + 5.839 x 30.00 + 1.200 x 20.00) ;
- **Dématérialisation des actes** – Convention Commune / Représentant de l'Etat pour la généralisation du compte financier unique (CFU) à compter du 1er janvier 2026. Les actes budgétaires devront être transmis par voie électronique via les applications @ctes. A ce jour, la collectivité n'est pas raccordée à ces applications. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité, y compris les actes budgétaires.
- **DETR 2025 – Demande de subvention – Aménagement d'un plateau multisports**

- Devis : SITE EQUIP : 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC  
 TPPL VAL DE LOIRE : 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC
- **FDSR 2025 « Enveloppe Socle »** - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire – **Aménagement d'un plateau multisports**  
 Devis : SITE EQUIP : 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC  
 TPPL VAL DE LOIRE : 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC
  - **FDSR 2025 « Enveloppe Projet »** - Demande de subvention **Aménagement d'un plateau multisports**  
 Devis : SITE EQUIP : 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC  
 TPPL VAL DE LOIRE 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC
  - **Agence Nationale du Sport - Demande de subvention – Aménagement d'un plateau multisports**  
 Devis : SITE EQUIP : 65 467.50 euros HT → 78 561.00 euros TTC  
 TPPL VAL DE LOIRE 24 988.07 euros HT → 29 985.68 euros TTC.

### Conseil municipal du 06 décembre 2024 :

Le Conseil Municipal accepte à la majorité :

- **Le Rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité de l'eau potable** pour l'exercice 2023. Ce rapport comprend le contexte du service public, les indicateurs techniques, les indicateurs financiers et le prix de l'eau ;
- **Le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement** collectif pour l'exercice 2023 ;
- Le Devis pour la pose une ventilation à l'école par Menuiserie Buton avec un taux de TVA (10% au lieu de 20%) sur le devis validé lors de la réunion du Conseil Municipal du 2 octobre 2024. Annule la délibération n° 2024-10-004 t accepte le devis pour un montant de 1 230 euros HT → 1 476 euros TTC ;
- La Demande de **subvention CRST 2025 pour l'Aménagement d'un plateau multisports**. Dans le cadre du « Contrat Régional de Solidarité Territoriale » (CRST) pour la période 2025-2031, la Commune a la possibilité de bénéficier d'un financement. Ces travaux sont estimés à 90 455.57 euros HT ;
- **Dématérialisation des actes** : Devis BERGER LEVRAULT pour un coût total sur 3 ans : 1 870.00 euros HT → 2 244.00 euros TTC ;
- **Adhésion au FREDON CENTRE VAL DE LOIRE** (Organisme à vocation sanitaire, de veille sur le monde végétal pour notre santé et un environnement bien portant). Il intervient dans la gestion écologique des espaces verts, la surveillance biologique du territoire, les mesures de prévention et de lutte vis-à-vis des organismes nuisibles aux végétaux, des espèces invasives et émergentes dans l'intérêt général). Pour un Coût total = 185.03 euros (0.115 euros / habitant → 609 habitants x 0.115 euros = 70.03 euros) + Abonnement complémentaire lutte collective contre les ragondins et rats musques : 115 euros ;
- **Adhésion au contrat groupe souscrit par le Centre de Gestion 37** couvrant les risques financiers encourus par les Collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel pour les années 2025-2028 aux conditions suivantes :

Compagnie d'assurance retenue : CNP ASSURANCES

Courtier gestionnaire : RELYENS

Régime du contrat : capitalisation Gestion du contrat : assurée par les services du Centre de Gestion d'Indre et Loire

Durée du contrat : 4 ans à compter du 1er janvier 2025 avec possibilité de résiliation annuelle en respectant un préavis de 4 mois.

Catégorie(s) de personnel assuré, taux de cotisation retenu(s) et garanties souscrites : Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : 6,99%

Tous risques avec franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Prise en charge des indemnités journalières à hauteur de 90%

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents non titulaires de droit public : 1,15%

Tous risques avec franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire ;

- **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** : La CCTVV a acté, par délibération en date du 8 octobre 2024, le passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour le financement des dépenses d'ordures ménagères à compter de 2025. Ainsi au 1er janvier 2025, l'actuelle redevance d'ordures ménagères n'existera plus. La TEOM est intégrée au loyer par les charges locatives (en lieu et place de l'actuel paiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) payée directement par les locataires 2 fois par an. Cette taxe vient en supplément de la taxe foncière. Que le logement soit occupé par le propriétaire ou loué par un locataire, le paiement de la TEOM incombe toujours au propriétaire. Cependant, la TEOM peut être récupérée de plein droit par les propriétaires sur les locataires, à l'exclusion des frais de gestion (8%). Cette taxe figure, en effet, parmi les charges récupérables du propriétaire auprès de son locataire. Au titre des charges récupérables, le montant peut être calculé au douzième. Pour cela, la commune divisera le montant estimé de la TEOM par 12 et ainsi imputer une partie de cette taxe tous les mois au locataire. Lorsque la commune recevra l'avis d'imposition de taxe foncière (fin d'année 2025), il sera constaté le montant réel de la TEOM. Il y aura alors régularisation de la situation sur le dernier mois. Si la taxe réelle est supérieure aux calculs prévisionnels, il sera demandé un complément au locataire. Si la taxe réelle est inférieure aux calculs prévisionnels, il sera remboursé le trop-perçu au locataire. Le calcul actuel est le suivant :  
Base d'imposition du local x taux prévisionnel au 8/10/2024 (17.73%) = montant prévisionnel annuel de la TEOM. Le taux définitif sera voté en avril 2025 par le Conseil Communautaire et ainsi tous les ans. Afin d'établir ce nouveau mode de calcul et de perception de taxe, un avenant aux baux des locataires, est nécessaire.
- **Nomination des salles communales rue de L'Ecole** :  
Salle Bruyère (ex-salle associative) – 6 rue de L'Ecole  
Salle Coquelicot (ex-salle en travaux) – 4 rue de L'Ecole  
Salle Chêne (ex-salle des 4 saisons) – 2 rue de L'Ecole.

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

**Commission Voirie** : Responsable : Charlotte DELAFOND -CAILLE

Comme chaque année le conseil municipal convie les habitants à une matinée de réfection des chemins. Le vendredi 12 avril, les bénévoles se sont retrouvés dès le matin à l'atelier technique autour d'un café. Une fois les équipes créées, ils se sont repartis sur les différents chemins et au cimetière. Après cette matinée bien remplie, tous se sont retrouvés autour d'un déjeuner offert par la mairie à la salle des fêtes ; un moment convivial fort sympathique.



Cette année encore la commune a pu faire partie du groupement de commande des communes et bénéficier de l'intervention d'une entreprise de travaux public pour l'entretien des routes. Ainsi l'entreprise TPPL est intervenue au mois de novembre pour la réfection de la voie communale 5 du Petit Marais jusqu'à la départementale 8 et l'impasse du Pont.



**Commission Embellissement du Bourg** : Responsables Charlotte DELAFOND-CAILLE et Isabelle CAMON

Nous avons encore eu à cœur cette année de fleurir le bourg. Ce sont les enfants du Conseil Municipal des Jeunes de Panzoult qui ont souhaité choisir les couleurs des fleurs estivales pour le bourg et ses environs. Cette touche de couleur sera également apportée par des bancs colorés. Quelques plantations annuelles ont été faites : un mûrier près des jeux pour les enfants au plan d'eau, des rosiers rue du Lavoir à l'entrée du village et deux arbres remplacés rue de l'Eglise. Nous continuerons en 2025 à fleurir les lieux de vie de notre commune. N'hésitez pas à partager vos idées.



Pour les fêtes de fin d'année, nous avons souhaité offrir aux panzoutais et panzoutaises une décoration lumineuse et festive. *Panzoult-Cravant fêtent Noël* a été un moment de joie, de partage et de gaieté. Merci à tous ceux qui ont participé aux montages des décors : Cédric et les conseillers municipaux.



*Installation de 5 Grands Formats Printemps – Eté*

Rues de La Vienne, François Rabelais, Julien Robin, au local technique et à la cave de La Sibylle



**Commission Bâtiments** : Responsable : Marc-Olivier NAVATTE

Nous avons cherché à améliorer la salle des fêtes, dans ses à-côtés. Le four à gaz de la cuisine a été changé pour un four électrique plus simple à utiliser et un deuxième réfrigérateur a été installé.

Pendant l'été, le réfectoire des enfants a été isolé et doté d'un chauffage plus performant (pompe à chaleur). Pendant l'été 2025, nous terminerons la rénovation du réfectoire. La nouvelle école a reçu une ventilation plus puissante et pilotée en fonction du taux de

CO<sub>2</sub> dans les classes afin d'assurer un air plus sain pour les enfants et leurs encadrants. L'été a permis de refaire la décoration de la salle associative (salle Bruyère) et la pose d'un grand miroir pour l'activité Samba et d'autre si nécessaire. Enfin le RDC du logement de fonction a été aussi redécoré afin de permettre une nouvelle utilisation de cette salle pour les associations et sans doute plus. Enfin, la salle motricité de la maternelle a aussi été rénovée, sol et murs afin de redonner un coup de jeune à cette salle et lui apporter plus de praticité.



**Commission Finances** : Responsable : Marc-Olivier NAVATTE

Tout d'abord, le budget de la commune est équilibré et l'excédent de fonctionnement permet d'investir dans des proportions raisonnables. Tous les projets font l'objet d'une recherche de subventions afin d'optimiser ces nouvelles réalisations. La commune est peu endettée et avec des prêts à taux faible. Elle ne prévoit pas de recourir à de nouveaux emprunts afin de réaliser les derniers projets pour 2025. Nous disposons de la trésorerie nécessaire pour cela.

### **Commission Cimetière** : Responsables : Julia RIPAUD et Florence NAVATTE

- Réalisation des cavurnes
- Arrachage des arbres en mauvais état avant la plantation de l'arbre de la libération et celle d'un olivier
- Installation d'un panneau d'affichage à l'entrée du cimetière
- démarche de mise à jour des concessions arrivées à échéance avec affichage sur les tombes concernées et sur le panneau d'information
- Mise à jour du règlement du cimetière
- Achat d'un engin permettant de désherber les allées du cimetière
- Remise en état du portail du cimetière (peinture).



### **Commission Salle des fêtes** : Responsable : Isabelle CAMON

La fréquentation de la salle des fêtes est en augmentation cette année 2024 grâce aux aménagements et embellissement apportés au fil du mandat. Se sont rajoutés un nouveau piano de cuisson (feux à gaz et four électrique) ainsi qu'un nouveau réfrigérateur armoire. 2025 verra l'installation d'un réfrigérateur sous le comptoir de l'entrée afin d'augmenter les capacités de réfrigération des bouteilles. Cela permettra de libérer de l'espace dans ceux dédiés à l'alimentation qui ne doivent pas les côtoyer et de respecter la chaîne du froid en évitant d'ouvrir fréquemment les portes.

### **Commission Sanitaire et Sociale** : Responsable : Isabelle CAMON

L'année 2024 a été plus clémente dans l'ensemble en ce qui concerne les températures estivales. La commission sanitaire et sociale reste à votre disposition pour toute l'aide qu'elle pourrait vous apporter.

### **Commission Associations** : Responsable : Pierre FELTRIN

Depuis cette année la commune de Panzoult a décidé de constituer une commission associations. Il semblait nécessaire de proposer aux associations une aide et un soutien plus structurés, dans ces moments où le manque de moyens humain et financier se fait cruellement sentir. Pour cela, sept conseillers et conseillères avec des compétences dans tous les domaines utiles au fonctionnement d'une association font partie de cette commission : Charline Blanchard, Charlotte Delafond-Caillé, Isabelle Camon, Stéphanie Molisson, Marc Navatte, Francis Desbourdes et moi-même, ancien président d'association pendant plus de vingt ans. Voilà une présentation qui peut paraître longue mais qui vous montre à quel point nous tenons à nos associations sur Panzoult. Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux



pour vous et vos familles et nous vous souhaitons "Bénévoles et prospérité pour vos associations "

**Commission Communication** : Responsable : Stéphanie MOLISSON

Vous retrouvez toujours l'essentiel des informations de notre commune sur le [site internet www.panzoult.fr](http://www.panzoult.fr), sur **Panneau Pocket** que vous avez juste à télécharger gratuitement sur votre smartphone et ordinateur où vous recevrez en temps réel les actualités de votre territoire : manifestations et informations communales et intercommunales.

Vous pouvez participer aux Conseils municipaux les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois à 18h30, à la mairie.

Le Maire et les adjoints proposent des permanences les mardis de 17h à 18h et les 1ers et 3èmes samedis de 11h à 12h. Le tableau des permanences est lisible sur la porte de la mairie et dans la lettre d'informations bimestrielle.

**Commission Fêtes et Cérémonies** : Responsable : Charline BLANCHARD

❖ **Vendredi 12 janvier : Cérémonie des vœux.**

Cérémonie à la salle des fêtes décorée pour l'occasion. Discours de M. le Maire et remerciements aux agents communaux. Diaporama permettant de reprendre les actions de l'année en images.

Mot du Conseil Municipal des Jeunes et discours de Léna FLORENT.

Vin d'honneur festif avec des préparations salées confectionnées par les conseillères municipales et mignardises sucrées par la boulangerie-pâtisserie de Panzoult.

❖ **Samedi 9 mars : Carnaval de Panzoult.**

Spectacle de danse brésilienne par l'association Samba Sibylle pour inaugurer le carnaval. Défilé déguisé dans le bourg. Moment festif dans la salle des fêtes avec distribution de crêpes, de bonbons et de jus de fruits.

❖ **Mercredi 8 mai : Cérémonie commémorative.**

Cérémonie au cimetière du village avec l'association des Anciens Combattants, d'élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que d'habitants.

Un mot pour les écoliers a été distribué pour les inviter à participer au devoir de mémoire.

Un vin d'honneur fût servi à la mairie à la suite de la cérémonie.

❖ **Dimanche 26 mai : Fête des mères.**

5 mamans ont reçu une invitation à la Mairie pour recevoir un rosier à planter.

Un vin d'honneur leur fût servi ainsi qu'aux papas à la mairie.

❖ **Saison estivale** : Location de 6 toiles « Grands Formats » de l'association « Les Pussifolies ». Elles furent installées au centre bourg pour 4 d'entre elles, 1 au local de la mairie vers le plan d'eau et 1 au-dessus de l'entrée de la cave de la Sibylle. Reconduit chaque année, cet embellissement favorise la culture, l'art et l'ouverture d'esprit.

### ❖ **Dimanche 14 juillet : Fête Nationale.**

Traditionnelle journée animée au plan d'eau de la commune avec pour commencer, le concours de pêche des enfants organisé par l'association de pêche. De très beaux et nombreux lots sont offerts aux jeunes participants.



Vin d'honneur offert par la mairie et déjeuner proposé par Houdin Traiteur (une paëlla cette année). Buvette tenue par l'association de boules Les Amis du Bouchon avec l'aide de l'association de pêche.

Concours de pétanque dans l'après-midi, détente au bord de l'eau sur les transats, jeux divers en famille et entre amis, jeux des enfants (coin plage de sable, barbes-à-papa et maquillages).

Soirée en musique avec le groupe de jazz Fabriole autour d'un barbecue tenu par les associations de boules et de pêche.

Encore une édition conviviale et ensoleillée au bord de l'eau dans notre beau village de campagne.

### ❖ **Dimanche 15 septembre : Comice Rural.**

Tenue d'un stand à L'île Bouchard afin de représenter la commune de Panzoult. Concours de photos sur le thème : « L'Agriculture, architecte des paysages ». Panzoult a remporté le 3<sup>ème</sup> prix pour l'une des photos présentées.

Plusieurs membres du Conseil Municipal ont également tenu une des buvettes pendant un créneau horaire.



❖ **Jeudi 31 octobre : Panzouween.**

Cette année encore, petites sorcières, super héros et monstres rigolos ont déambulé dans les rues du centre bourg de Panzoult pour sonner aux portes et demander des friandises. Accompagnés de leurs parents et de conseillers municipaux, ils ont terminé la chasse aux bonbons à la mairie ou un paquet spécial confectionné par notre magicienne Isabelle les attendait ! La plus belle grimace pour la photo de groupe et hop ! Encore un moment de joie pour nos plus jeunes panzoultais et panzoultaises.



❖ **Lundi 11 novembre : Cérémonie commémorative et Repas des aînés.**

Rendez-vous au cimetière de la commune avec l'association des Anciens Combattants pour une commémoration en présence du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes.

Plantation d'un arbre Ginko Biloba, signe de Paix près du monument aux morts.

Un mot pour les écoliers a été distribué afin d'inviter les enfants à participer au devoir de mémoire.

Un vin d'honneur fût servi à la mairie à la suite de la cérémonie et juste avant le repas des aînés à la salle des fêtes. Repas entièrement confectionné par le restaurant de la Sibylle et servi à toutes les personnes inscrites pour ce moment de retrouvailles et de partage avec le Conseil Municipal présent.

Un duo d'accordéon et de guitare a animé en musique cet instant et certains se sont laissés aller à quelques pas de danse et même quelques vocalises.



❖ **Vendredi 13 décembre : Panzoult-Cravant fêtent Noël.**

Cette année, Panzoult recevait la soirée de Noël partagée avec Cravant-les-Côteaux. La lumière était au cœur du thème de Noël pour 2024 avec de nouvelles décorations lumineuses dans le centre bourg et un spectacle de pyrotechnie et de cracheur de feu offert aux habitants avec le couple de performers Vicky et James. Chants de Noël des enfants des écoles, lâcher de lanternes, musique avec Festi Duo Evènement, du vin chaud, du chocolat chaud et des gourmandises ont plongé les participants dans l'esprit de Noël. Le Bar de la Sibylle proposait

une restauration rapide et une buvette sous des barnums installés sur la place des anciens combattants avec des points chauds pour plus de confort. Un moment chaleureux et fédérateur pour nos 2 communes. Les conseillers de la commission des fêtes et tous les membres du conseil municipal sont heureux de proposer des animations familiales et conviviales permettant de se retrouver petits et grands, de tous âges, avec les associations de la commune qui souhaitent participer ainsi que les commerçants et de passer des moments joyeux tous ensemble.

## Le Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 7 octobre 2023 ont eu lieu les élections du 1er CMJ de Panzoult avec comme élus : Lenny SCHLECHT, Aloha BONENFANT BIGOT, Celyna CLAIRE LETEUIL, Gabrielle LEPEUVE, Léna FLORENT, Nine GROSBOIS, Alice et Louisa GROSBOIS, Camille BRUNET.

Les enfants sont encadrés par Stéphanie Molisson, Charlotte Delafond-Caillé, Florence Navatte et Francis Desbourdes.



Les enfants ont été force de propositions toute cette année 2024 en mettant en place les ateliers intergénérationnels couture en association avec l'Atelier des 4 saisons, encadrés par Jocelyne Grosbois, Valérie Sicard et Jocelyne Frémont. Ils ont pu apprendre les premiers points de couture et réaliser des objets en tissus, cocottes, sujets de Noël.

Une après-midi qui se termine toujours par un bon goûter, dans les rires.



Deux temps importants sont nés grâce à leur envie de préserver leur environnement en organisant deux matinées Ramassage des déchets.

L'envie également de mieux connaître leur village en invitant M. Hubert Desbourdes à raconter l'histoire de leur village et quelques anecdotes de la petite histoire avec *Si Panzoult m'était conté*.

Une 1ère participation au congrès des Maires d'Indre-et-Loire en décembre pour découvrir les instances démocratiques et les projets des autres jeunes élus.

Une énergie que nous continuerons d'explorer sur l'année 2025 avec de nouvelles actions comme la réalisation de nichoirs dans notre commune pour accueillir les oiseaux et préserver notre écosystème.



## Sorties et activités 2024 : Ecole Panzoult

### Activités sur la découverte de différents écosystèmes :

Spectacle de fin d'année (RPI) : Thème des différents écosystèmes le vendredi 28 juin 2024.



Aquarium de Touraine (Ecole Panzoult) : Découverte des poissons de rivière et d'eau douce mais aussi d'animaux marins



Réserve Beaumarchais (Ecole Panzoult) : Découverte des animaux de la forêt



Découverte de la pêche à la ligne et des poissons d'eau douce (GS/CP) : Le Syndicat de Rivières Val de Vienne est intervenu pour sensibiliser les élèves du territoire au milieu aquatique et à la nécessité de le protéger.

Activité : pêche à la ligne et découverte des poissons du plan d'eau de Panzoult



**Projet avec le PNR (GS/CP) :** Projet avec le CPIE : « Petits pas sur la berge »

découverte du plan d'eau avec les 5 sens

observation des plantes autour du plan d'eau

pêche, découverte des petites bêtes de l'eau

fabrication de jeux, jouets avec les plantes du bord de l'eau



**Projet avec le CPIE :** la forêt et le bord de l'eau

Découverte des animaux des bois

Découverte et observation des petites bêtes du sol

Découverte et observation des petites bêtes de l'eau

**Visite de la zone humide de Panzoult (Ecole Panzoult) :**



**Activités culturelles :**

**Spectacle « Souffle » (PS/MS) :** proposé par communauté de communes Touraine Val de Vienne au centre municipal de l'Île Bouchard.

**Concert pour enfant, 2 poussins égalent 3 :** proposé par la communauté de communes Touraine Val de Vienne. Un moment très convivial où l'on a chanté, dansé...

**Spectacle "rêves de cirque" (Ecole Panzoult) :** à Tours



## LE MOT DES ASSOCIATIONS PANZOULTAISES



### La GYM PANZOULTAISE

**Bilan de la saison 2023/2024** : 20 adhérents

**Activités** : Séances de gym avec Rose GONET jusqu'en avril 2024, puis avec Emma (ASSN).

Repas fin juin à L'Île Bouchard « Le Pied d'Éléphant » le 21/06/2024

Sortie le 26/06/2024 à l'Île d'AIX

**Saison 2024/2025** : 19 Adhérents à ce jour.

**Nouvelle organisation des cours avec ASSN** : depuis mai 2024 les cours sont dispensés par Emma SILORET, animatrice sportive au sein de l'Association Sport Santé Nutrition de Chinon.

Les cours conviennent à toutes. Ils ont lieu tous les jeudis après-midi de 14h10 à 15h10 de septembre à juillet.

**Cotisation** : 10€ pour la Gym Panzoultaise / 130€ pour l'ASSN

#### **Prévisions :**

- **Galette des rois** le jeudi 23/01/2025
- **Repas de fin de saison** dans un restaurant du coin
- **Sortie (voyage)** : à étudier pour fin juin

#### **Infos diverses :**

- 1- Le 1<sup>er</sup> mai 2024, quelques adhérentes ont participé à l'édition de FESTIVIN en tant que bénévoles. Cette manifestation est organisée par les vignerons de Panzoult avec l'aide de diverses associations de la commune. On peut suggérer la participation de l'association à cette manifestation lors de la réunion de préparation qui aura lieu début 2025.
- 2- Début saison 2025/2026 : lors de l'AG le bureau sera à renouveler. Noëlle et Claudie ne se représenteront pas.

#### **Rappel de la composition du bureau lors de l'élection en 2022 :**

Présidente : Noëlle PLOU

Secrétaire : Ghislaine Arvers

Trésorière : Claudie Cadiou

Secrétaire adjointe : Marie-Christine Huret

Trésorière adjointe : Marie-José Grolleau



### L'Amicale Panzoultaise

Présidente : Mme Marie-France Brousse  
mariefrance.brousse@orange.fr

Les membres de l'association se retrouvent un mercredi sur deux, de 14h à 18h, dans la salle Chêne pour jouer aux cartes, triominos...

Les dates clés : la galette en janvier, les crêpes en février, un pique-nique en juin et un restaurant chez Magalie en décembre.

### A.F.N.

L'association présidée par M. Robert SIGNOLLET, organise les deux cérémonies commémoratives : le 8 mai et le 11 novembre.

2024 a eu lieu la journée d'hommage aux anciens combattants morts pour l'Afrique du Nord, à Panzoult.

Dans le cadre de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie s'est tenue à la salle des fêtes de Panzoult, le mardi 05 décembre, pour décerner la médaille du mérite de L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS à l'échelon ARGENT, à Messieurs HOGARD Gabriel et NARBONNE Lionel.



### L'Association des Parents d'Elèves

Président : M. Julien MARIE.

« Durant cette année 2024, l'APE Cravant Panzoult a organisé et participé à plusieurs événements. Les plus marquants sont : la soirée de Printemps où nous avons proposé des planches apéro à la salle des fêtes de Cravant avec animation musicale pendant la soirée et il y a également eu la soirée Karaoké / Jambalaya organisée à l'automne dans la salle des fêtes de Panzoult.

Ces soirées et les ventes que nous proposons au cours de l'année (chocolats, huîtres, saucissons et terrines), nous permettent de participer financièrement aux activités proposées par les maîtresses des écoles de Cravant et Panzoult. En 2024, nous avons soutenu financièrement, entre autres, la sortie en Auvergne, la journée orchestre à l'école, le cinéma, quelques trajets en car.

Pour l'année 2025, en plus des ventes et de la fête de l'école, nous organisons le 17 mai notre traditionnelle soirée Planche à la salle des fêtes de Cravant et nous sommes déjà au travail pour organiser la soirée Karaoké à l'automne.

La participation du plus grand nombre à ces activités nous permet d'être toujours présent financièrement au côté des maîtresses pour l'éveil de nos enfants et également de créer du lien avec tous les parents d'élèves et les habitants des deux communes. »

Si vous avez envie de nous aider, de donner un peu de temps, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail ci-dessous : [apezpanzoultcravant37@gmail.com](mailto:apezpanzoultcravant37@gmail.com)

# SAMBA SIBYLLE

## BILAN 2023 - 2024



### ANNÉE SCOLAIRE 23 -24

#### ADHÉRENTS

adultes : 8

enfants : 10

bureau : 3

#### HEURES D'ATELIER

adultes : 40 x 1h30 = 60 HEURES

20 x 1H30 = 30 HEURES

#### HEURES DE STAGES

8h enfants et adultes compris

#### REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

3 à Panzoult principalement

(carnaval, répétition publique et  
représentation extérieure le 26 mai 2024)

### ANNÉE SCOLAIRE 24 - 25

#### ADHÉRENTS

adultes : 13

enfants : 10

bureau : 3

#### HEURES D'ATELIER

adultes : 18 heures depuis septembre (51 prévues jusqu'à juin)

enfants = 18 heures depuis septembre (51 prévues jusqu'à juin)

#### HEURES DE STAGES

4 heures depuis septembre pour le groupe enfant

(20 heures prévues sur l'année)

#### REPRÉSENTATIONS PUBLIQUES

calendrier à venir

## Compte rendu annuel 2024

*Association des Vignerons de Panzoult*

Membres du bureau de l'association : Arnaud FLORENT (président), Émilien DESBOURDES (vice-président), Clothilde PAIN (trésorière), Pierre-Édouard CAILLÉ (vice-trésorier), Boris DESBOURDES (secrétaire), Pierre HÉRAULT (vice-secrétaire).

La cave est **fermée en janvier** et **ouverte** le reste de l'année **du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 18h15. Dernières entrées 1h avant les fermetures pour les visites.**

Saison estivale 2024 : ouverture 7 jours sur 7 du 16 juillet au 24 août (*fermeture exceptionnelle le 14 juillet*).

### Différents partenariats 2024 :

- Partenariat reconduit avec le Canoë Club *CLAN* de Chinon pour l'accueil de groupes à vélo (combiné de circuit vélo et canoë incluant la visite de la cave de la Sibylle).
- Partenariat reconduit avec *Chinon Vintage Tour* qui propose des balades oenotouristiques hors du temps en rabelaisie à bord d'un Combi VOLKSWAGGEN incluant la visite de la cave de la Sibylle.  
CONTACT : [www.chinonvinatgetour.fr](http://www.chinonvinatgetour.fr) (06.98.38.29.28 – [contact@chinonvintage.com](mailto:contact@chinonvintage.com))

### Divers :

- Label en cours d'obtention : *Qualité Tourisme* qui devient *Destination d'Excellence* pour 2026.
- Label *Tourisme et Handicap* obtenu en 2021 pour 5 ans.
- Label *Vignobles et Découverte* reconduit chaque année.
- Promotion du site touristique, de Panzoult, de l'AOC Chinon lors de la Bourse d'Échange à Tours en mars, lors du Forum du Tourisme organisé par Azay-Chinon Val de Loire en début d'année, lors de différents Educ-Tours organisés par Azay-Chinon Val de Loire au cours de l'année (2 en 2024).
- Accueil de Baptiste CHAUVÉ, étudiant en alternance en Licence professionnelle Commercialisation des Vins à l'IUT de Tours du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.
- Accueil d'Eva GABARD, étudiante en alternance en Bachelor Tourisme à l'IPAC Bachelor Factory d'Angers du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 septembre 2025.

### Evènements :

- Matinée **Lancement de saison touristique le vendredi 22 mars**. Invitation des hébergeurs locaux et partenaires socio-professionnels. En présence des vignerons, de représentants des offices de tourisme partenaires (*Azay-Chinon Val de Loire* et *Touraine Nature*) ainsi que de Mme Yasmine MAMMA, directrice de l'Agence Départementale du Tourisme. Suivi d'un vin d'honneur.

- **FESTIVIN 2024**, le **mercredi 1<sup>er</sup> mai** : foire aux vins, marché de producteurs régionaux, buvettes, restaurations et animation musicale. Accueil des bayonnais d'Or Konpon.
- **Chenin Fan Week 2024** du 15 au 22 juin : 1 gros évènement en inauguration : **La Cave de la Sibylle EST Fan de Chenin** le **samedi 15 juin** dans la matinée. Bar à huîtres, dégustations de Chinon blancs de Panzoult, Food truck (Kabumachou) et Tombola. Le reste de la semaine à la cave avec des dégustations spéciales de vins blancs AOC Chinon de Panzoult et de certaines cuvées habituellement non présentes à la vente ! Produits du terroir à déguster et cadeaux.
- Présence de la Cave de la Sibylle au **Marché de producteurs de Touraine du Congrès International d'Apiculture** au Parc Expo de Tours les **11-12-13 Octobre** pour la promotion du site touristique et des vins AOC Chinon de Panzoult.
- **Rando de la Sibylle**, 10<sup>ème</sup> édition le **samedi 19 octobre** : rando pédestre et parcours VTT en partenariat avec le Club Cyclo de Ste Maure et Touraine Evènement Sport et entrant dans les évènements du Fascinant Week-end du label *Vignoble et Découverte*.

### Tarifs de la Cave de la Sibylle :

- Visite adulte (+16 ans) + dégustation de 5 vins sélectionnés + verre souvenir = **7€**
- Visite adulte (+16 ans) + dégustation de 5 vins sélectionnés sans verre souvenir = **5,50€**
- Visite de 6 à 16 ans : **3€** (Gratuit moins de 6 ans)
- Pack Famille (2 adultes + 2 enfants) : **12 €**
- Groupe supérieur ou égal à 12 personnes : **4€ par pers.** (visite + dégustation de 5 vins sélectionnés avec verre souvenir **5,50€ par pers.**)
- Dégustation seule = **3€**

**La cave de la Sibylle est présente sur Facebook et Instagram, n'hésitez pas à nous suivre.**

**Site Internet : [WWW.CAVEDELASIBYLLE.COM](http://WWW.CAVEDELASIBYLLE.COM)**

**Contacts :** Charline BLANCHARD

**Mail :** [cavedelasibylle@gmail.com](mailto:cavedelasibylle@gmail.com)

**Tél :** 02.47.58.38.33

## L'Association de Pêche :

Président : CHAVENEAU Pascal

Page Facebook : Etang communal de Panzoult

### Actions réalisées sur l'année 2024 :

- Assemblée générale effectuée le 19 janvier 2024  
> Prochaine AG prévue le vendredi 24 janvier 2025, salle associative.
- Rempoissonnement pour saison 2025 en cours : gardons (300 kg), carpes (200 kg pour environ 3000 €  
> Rempoissonnement en attente de date, commande lancée par mail auprès du pisciculteur Alexis Boëly (EURL BOËLY PISCICULTURE) le 15 novembre 2024
- Début 2024, mise en place de rubalise et achat d'effaroucheurs pour éloigner les nombreux cormorans  
> Beaucoup de perte à cause de cette espèce nocive pour les étangs  
> Demande auprès de la préfecture pour droit de tir effectuée et aboutie (novembre)
- Achat d'un pc portable, imprimante et sacoche pour le secrétaire
- Création d'un groupe whatsApp et reprise de la page facebook de l'association
- Samedi 2 mars, eut lieu la traditionnelle choucroute de la mer (123 personnes)  
En 2025 la date sera le 1<sup>er</sup> mars, merci de vous rapprocher des membres du bureau pour obtenir vos cartes pour la soirée.
- Nettoyage de l'étang par les membres du bureau le samedi 16 mars 2024 et plantation d'un saule en hommage à Bruno notre garde qui nous a quitté en 2023. En lien avec la municipalité, un élagage a été réalisé sur différents peupliers.
- Ouverture de l'étang le samedi 30 mars. Des valisettes ont été prévues pour laisser à nos détaillants partenaires (bar tabac, boulangerie de Panzoult et le carassin doré à Chinon) la possibilité de vendre des cartes de pêche.
- Les 20/21 avril 2024 eut lieu les 24h de pêche Anglaise/feeder auxquelles participaient 8 équipes de 2 pêcheurs. Classement :  
1<sup>er</sup> NARBONNE Mathis et DAGUET Julien 22,800 kg  
2<sup>e</sup> SAINTON Stéphane et HUET Fabrice 8,100 kg  
3<sup>e</sup> DELALANDE Stéphane et LACARTE Philippe 7,750 kg pour un poids total de prises de 52,750 kg
- Tenue du stand sandwiches, andouillettes, frites pour l'évènement « Festivin » le 1<sup>er</sup> mai 2024 en partenariat avec la municipalité, les différents associations et viticulteurs.
- Concours pour les enfants (-12ans) du 14 juillet, belle journée pour les 14 enfants présents. Félicitations à Camille qui a remporté le concours avec 3,180 kg. La communication avait été faite dans les écoles mais il reste encore à faire.

# Merci aux sponsors : Family Park – Lulu Parc – Réserve de Beaumarchais - Le Carrassin Doré – Zoo de Beauval – Bar de la Sybille – Au Gré du Pain – Stéphane DELALANDE ainsi que le département et à la mairie pour leur participation

- Nouveau concours de pêche à la grande canne le samedi 31 août avec 13 équipes présentes. Une belle réussite, à refaire en 2025 à la même époque.

Classement : 1<sup>er</sup> QUENAULT François - QUENAULT Christopher 14,920 kg 2<sup>e</sup>  
LAFFON Jean-Michel – LEMONNIER Thierry 8,530 kg  
3<sup>e</sup> PIBALEAU Benjamin – PIBALEAU Maelle 5,900 kg pour un  
poids total de 44,115 kg

- Un nouveau panneau d'information, comme celui situé à l'entrée gauche de l'étang, sera mis en place du côté de l'entrée à droite avec l'accord de la mairie pour son emplacement.

L'équipe du bureau espère l'année 2025 aussi concluante que 2024, avec une belle affluence de nouveaux et d'anciens pêcheurs.

Nous remercions la mairie pour le nettoyage et tonte effectué autour de l'étang.

**Actions que l'on aimerait prévoir sur l'année 2025 :**

- Possibilité d'organiser un concours de belote ou loto
- Fabrication de nouvelles cartes de pêche :
  - Carte vacances juillet-août.
  - Carte jeune
  - Carte conjoint
- Réflexion sur fabrication de gobelets et maillots avec logo de l'association. Divers devis seront étudiés.

---

**Le Président et les membres de l'association  
vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025**

---



**Bilan du 01/10/2023 au 30/09/2024**

**Le Club** : 44 adhérents dont 39 licenciés FFRP

Les réunions de club, ont eu lieu, le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois ou presque

Le bureau, élu lors de l'AG 2023, se composait de 3 membres (président, Vice-président et trésorier) au lieu des 6 prévus aux statuts. Une AGE a eu lieu en janvier 2024 et le poste de secrétaire a été pourvu.

**Nos marches hebdomadaires** :

Elles ont lieu tous les mercredis matin, elles sont gratuites et ouvertes à tous, en alternance : balade nature (- de 8km) et randonnées (une dizaine de km)

Il y a eu 48 sorties : 20 marches « balade et nature » et 28 randonnées d'une dizaine de km (moyenne : entre 12 et 15 marcheurs sur chaque sortie) - Nb de communes parcourues : 31 dont 17 sur la CCTVV

**Nos manifestations et sorties**

**Samedi 14/10/2023, Marche de l'Automne** :

90 marcheurs ont rejoint les Arpenteurs pour une randonnée de 15 et 10 km à travers le vignoble. A mi-parcours, les randonneurs purent découvrir la cave du Domaine HERAULT qui nous accueillait.

**Samedi 02 décembre 2023 : Journée conviviale de fin d'année**

Après une randonnée matinale d'environ 10km, pour une douzaine de marcheurs, les 42 participants à cette journée se réunirent à la salle des fêtes pour un repas « couscous suivi d'une projection vidéo la (balade nocturne de juillet 2023 et séjour en Finistère de septembre 2023)

**Samedi 09 mars 2024 : Marche du Label Rouge**

Nous avons décidé pour cette manifestation d'avancer la marche au samedi après-midi au lieu du dimanche matin. La météo pluvieuse de la veille et de la matinée a eu raison des marcheurs. Seulement 22 sont venus arpenter nos sentiers (58 en 2023).

**01/05/2024 : Participation à Festivin**

13 AP ont participé, en tant que bénévoles sur les stands

**Dimanche 05 mai 2024 : Fête de la Marche**

Une soixantaine de participants, sur les chemins détrempés suite à une semaine d'intempéries qui nous obligea à déplacer le lieu du ravitaillement à quelques encablures du lieu habituel.

Après la rando, une trentaine de personnes ont terminé cette journée par un pique-nique tiré du sac

**Mercredi 12 juin 2024 : Journée avec pique-nique et découverte du patrimoine**

17 marcheurs ont participé à la journée organisée par nos baliseurs associatifs sur le sentier de Marigny-Marmande au départ de l'abbaye de Bois-Aubry à Luzé. A l'issue de la randonnée, le pique-nique tiré du sac a eu lieu dans l'enceinte de l'abbaye, suivi de la visite commentée du site par son propriétaire.

**30/06/2024 : Marche du comice du monde rural du bouchardais**

10 arpenteurs bénévoles, ont accompagnés les 25 randonneurs sur cette randonnée découverte du patrimoine viticole et architectural de Panzoult. Participation réduite pour cause d'élections anticipées.

**Samedi 20 juillet 2024 : Balade nocturne insolite**

Cette balade nocturne a réuni plus de 90 marcheurs qui ont pu découvrir tout au long du parcours, à la lueur de leurs lampes, 7 animations insolites et une saynète surprenante sur la vie de Panurge, jouée par notre troupe de comédiens « maison ». La soirée se termina, comme à l'habitude, par une belle collation (pâtisseries maison et nectar panzoultais)

Pas de sortie à la semaine pour cette saison 2023/2024, faute d'organisateur

**Balisage des sentiers** : Le club compte 6 baliseurs associatifs

Pour la saison 2023/2024, ils ont balisé sur 5 communes : Panzoult, Avon les Roches, Crissay s/Manse, Theneuil et Braye s/s Faye soit 86,3km (56,6km en entretien et 29,7km en création).

**SAISON 2024/2025**

**Suite à l'AG du 07/10** : La présidente a été réélue. Mais le bureau est toujours incomplet

Présidence : Ghislaine ARVERS

Vice-présidence : Philippe EDER

Trésorière : Colette PARIILLON

Secrétaire : Françoise DOLD

**Au 15/11 le club compte 33 adhérents.**

**Nos manifestations pour la saison** :

**Le Samedi 12/10 a eu lieu la Marche de l'AUTOMNE** : 52 inscrits (90 en 2023) et 18 arpenteurs.

Arrêt-dégustation au vignoble de la Poêlerie avec dégustation de bernache.

**Mercredi 20 novembre** : marche 5km à Panzoult (départ cave de la Sibylle) dans le cadre de l'opération PREVENTISSIMO avec le Pays du Chinonais et son contrat local de santé

**Samedi 07/12** : Journée conviviale de fin d'année

9H : randonnée à Panzoult, suivie du repas à la salle des fêtes et de la projection vidéo de la balade nocturne du 20/07.

**Samedi 08 mars 2025** : Marche du Label Rouge à partir de 14h (aire de loisirs)

**Dimanche 11 mai 2025** : Fête de la Marche suivie d'un repas fouées (cave de la sibylle)

**Samedi 19 juillet (21h30)** : balade nocturne insolite

++ peut-être quelques sorties à la journée ou semaine

**Fin 2025 : Prévisions**

**Samedi 11 Octobre** :

Marche de l'Automne (et en cours de réflexion : 20 ans d'affiliation du club à la FFRP)

**Samedi 06 décembre** : journée de fin d'année (rando et repas)

## Association Run'in Vignes, course à pied hors stade

L'association Run'in Vignes créée en juillet 2021 poursuit pour une troisième rentrée son activité. L'association compte désormais une bonne quarantaine de coureurs avec un bureau actif de 9 membres et un animateur pour les entraînements.

Le 13 janvier 2024, l'association a organisé son premier trail nocturne, « Le Trail Red Night ». Ce fut un succès par le nombre de participants, près de 300 marcheurs et coureurs.

La deuxième édition de ce trail et marche nocturnes aura lieu le samedi 11 janvier 2025 et est en cours de préparation. Nous sommes à la recherche de bénévoles, si vous êtes intéressés n'hésitez à vous manifester auprès de notre secrétaire (Marie Gilloir-06 84 84 32 67).

Si vous souhaitez participer à la marche ou au trail, l'inscription se fait en ligne sur le site ikinoa (ou sur place le jour J s'il reste des places). A ce jour il y a déjà près de 400 inscrits !



Les coureurs de l'équipe Run'in Vignes ont fait leur rentrée mardi 3 septembre avec 30 coureurs bien motivés !

L'entraînement a lieu tous les mardis soir, le rendez-vous est à 18h45 à la Cave de la Sybille à Panzoult. Tous les niveaux sont les bienvenus, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ! Bonne ambiance garantie...

**RUN'IN à PANZOUT 37**  
organise le  
**TRAIL**  
**RED NIGHT**  
**Samedi 11 janvier 2025**

Trail non chronométré, places limitées:  
37 km à 17h, 10 à 25 km - 18 h  
200 à 700m de D+

Canitrail 10 à 25 km, marche 10 km - 18 h  
Inscription Ikinoa 8 €, sur place 10 €  
Ravitaillements, bière et soupe à l'arrivée

runinvignes@gmail.com

**Cave de la Sybille**

## Le Comité d'Animation de Panzoult

Président : Alain FLORENT

Année 2024 :

01/06 : Ginguette Panzoultaise

04/08 : Brocante au plan d'eau

12/10 : Bal Grappe

Année 2025 :

14/06 : Ginguette Panzoultaise

03/08 : Brocante au plan d'eau

## ETAT CIVIL

### **NAISSANCES :**

27/04 : LAMBERT Cara  
24/08 : LAPORTE Luciano  
22/11 : BLANDIN CAMUS Cassandre  
24/11 : PICHARD Jame

### **DECES :**

13/03 : VERBANCK Eliane  
25/03 : DELPY Gilles  
14/07 : CAMILLE Reine  
30/08 : CAILLE Yvette  
18/11 : BRANCHET Lucienne  
03/12 : VERBANCK Jean-Jacques

### **PACS :**

29/02 : MERCIER Céline et DESBOURDES Adrien  
08/08 : DAGUET Laura et LANDRE Mathieu

### **MARIAGES :**

10/08 : NOLET Cynthia et GASNIER Valentin  
10/08 : BRIX Hélène et PRINGAULT Antoine

## NOUVEAUX HABITANTS

LELONG Attoumani – 11 rue Julien Robin  
GRELET Léa – 1 rue Julien Robin  
CHAMPIGNY Michel / BARON Sylvie – 8 rue de La Vienne  
CHAUVIN Frédéric – 1 chemin du Puits du Pain  
RIDOUARD Madeleine – 11 rue de La Sibylle  
FLORIN Stéphan – 4 rue de l'Ecole  
LOISSIN Jacky – 13 rue de la Sibylle  
PITTOIS Cécile – La Morandière  
ROOSE Jean-Charles – 2 rue de L'Amandier

Nous leur souhaitons la bienvenue.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Mairie de Panzoult

Place de la Mairie – 37220 Panzoult

09.65.30.25.44

[mairie.panzoult@wanadoo.fr](mailto:mairie.panzoult@wanadoo.fr)

[www.panzoult.fr](http://www.panzoult.fr)

Secrétaire : Mme Véronique GLOWACKI

### Ouverture de la Mairie :

Les : Mardi : 9h – 12h et 14h – 18h

Jeudi : 14h – 18h

Vendredi : 9h – 12h

Samedi (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>) : 10h30 – 12h

### Permanences du maire et des adjoints :

Les mardis de 17h à 18h et les 1ers et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois

### SMICTOM

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)

**0 800 196 595 (service et appel gratuit)**

Collecte des déchets ménagers non recyclables et des emballages recyclables tous les jeudis (ou les vendredis si jour férié dans la semaine).

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de l'Île Bouchard, rue Saint Lazare (02 47 97 02 14) :

- Lundi : 13H -18H
- Mercredi : 8H – 12H et 13H – 18H
- Vendredi : 8H – 12H et 13H – 18 H
- Samedi : 8H – 12H et 13H - 18H

(Des modifications seront apportées en fonction des mesures sanitaires gouvernementales).

### **Contact utiles Urgence-sécurité et écoute :**

En cas de danger immédiat : **17**

SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (**114**).

Violences sur les enfants : **119** (ou sur [le site internet allo119.gouv.fr](http://le.site.internet.allo119.gouv.fr))

Violences conjugales : **3919** (ou sur [le site internet arretonslesviolences.gouv.fr](http://le.site.internet.arretonslesviolences.gouv.fr))



## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

# BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket